

Questions orales

Maintenant qu'il sait que des renseignements sur le budget étaient connus du public non pas deux heures, mais 72 heures, avant qu'il prononce son discours du budget, est-il certain que personne n'a profité de ces renseignements?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question mercredi, je crois. J'ai alors dit qu'une enquête était en cours. D'après ce que j'ai compris hier d'une déclaration d'un représentant de la GRC, l'enquête sur la possibilité de profits indus se poursuit. Je ne peux pas en dire plus.

La GRC a dit que jusqu'à maintenant, rien ne permettait de conclure qu'il y avait eu des profits indus.

Je tiens à ajouter que d'autres membres du monde des affaires estiment que le contenu du *Budget en bref* n'était pas assez détaillé pour permettre à qui que ce soit de s'en servir pour réaliser des profits.

C'est la réponse que je peux pour l'instant donner au député. S'il y a d'autres renseignements à communiquer à l'issue de l'enquête, le solliciteur général a dit qu'il les rendrait publics.

ON ALLÈGUE QUE LE GOUVERNEMENT EST EN TRAIN DE
MODIFIER LES RÈGLES QUI ENTOURENT LE SECRET DU
BUDGET

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. J'ai toujours tenu le ministre des Finances en haute estime. Je constate que nous sommes en train de modifier les principes traditionnels du secret qui entoure le budget.

Je voudrais tout simplement qu'il dise aux Canadiens quelles sont les nouvelles normes en la matière.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois que nous avons prouvé très clairement que nous tenions à respecter le secret du budget le mercredi 26 avril au soir. Lorsque nous avons appris que le document intitulé *Budget en bref* se trouvait en possession de la chaîne de télévision Global, nous sommes allés trouver immédiatement la GRC et nous avons lancé l'enquête.

Nous sommes également allés trouver immédiatement le chef de l'opposition et le chef du Nouveau Parti démocratique et nous avons dit ceci: «Dans l'intérêt du secret du budget, et pour veiller à ce que cette information soit communiquée à tous les Canadiens le plus tôt possible, pouvons-nous retourner à la Chambre des com-

munes pour que le ministre des Finances puisse faire son discours du budget?»

Voilà ce que nous avons fait. Nous pensons avoir assumé nos responsabilités rapidement.

L'opposition a décliné notre requête. Tout de suite après cela, nous avons donné l'information aux Canadiens par les médias en tenant une conférence de presse et en diffusant tous les documents budgétaires qui avaient été remis aux députés par le greffier.

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE PERSONNE N'A
RÉALISÉ DES PROFITS INDUS

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, la réponse que nous venons d'entendre est quelque peu ahurissante. Quoi qu'il en soit, je ne m'y attarderai pas et passerai plutôt à celle du solliciteur général, qui a déclaré que la GRC était convaincue qu'aucun profit n'avait été réalisé par des spéculateurs à la suite de la fuite concernant le budget. Il a fait cette déclaration il y a quelques semaines.

M. McDermid: Aujourd'hui!

M. Milliken: Nous apprenons maintenant que cette réponse a changé aujourd'hui, car la GRC approfondit son enquête et pense qu'il pourrait y avoir une possibilité de profits indus. Nous ignorons encore la vérité.

M. Epp: Il n'a pas dit cela.

M. Milliken: Quoi qu'il en soit, en se fiant aveuglément à cette assurance plutôt ridicule, le ministre des Finances soutient que sa démission n'est pas nécessaire dans les circonstances.

Si le gouvernement ne connaît même pas toute l'ampleur des fuites concernant le budget, comment peut-il se fier aux déclarations de la GRC, que le solliciteur général a en fait divulguées après avoir examiné le dossier de la GRC?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense que là-dessus nous avons été consistants et très clairs, et ce, dès le début. Je crois qu'il faut revenir à ce qu'ont dit les représentants de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, également ceux de Vancouver et ceux de Montréal qui ont eux-mêmes affirmé, dès le 27 avril, et ils l'ont réaffirmé le 23 mai, tel que cela a été rapporté dans la presse, qu'il n'y avait eu aucun mouvement, et qu'à ce jour, eux aussi, ils n'avaient pas envisagé que qui que ce soit ait pu profiter du dévoilement du secret budgétaire. La position que nous avons prise, et ce qui était le plus important, c'est que lorsque le Commis-